

VOTRE ASSURANCE  
CLEF EN MAIN

Garantie Immédiate  
sans formalité...

## FORMULES ET GARANTIES

Quads et Buggy Homologués et Non Homologués

### FORMULE 1 "Formule Simple"

- [Responsabilité Civile] **85€uros**
- [Défense Pénale et Recours]
- [Individuelle Conducteur] - Décès : 8.000€  
- Infirmité Permanente Totale : 15000€  
- Franchise relative: 20%

Une franchise « prêt de guidon » de 1500 € sera appliquée à l'occasion de tous sinistres déclarés si le conducteur du véhicule garanti au moment du sinistre n'est pas le conjoint ou enfant du souscripteur.

### FORMULE 2 "Formule Complète"

⚡ (Départements 06/13/34/83 et 93 exclus) ⚡

- [Responsabilité Civile] **Selon Valeur de votre Quad**
- [Défense Pénale et Recours]
- [Vol] (Voir les conditions de la garantie vol)
- [Incendie - Tempêtes]
- [Dommage par Collision (Avec Tier Identifié)]
- [Catastrophes Naturelles]
- [Individuelle Conducteur] - Décès : 8.000€  
- Infirmité Permanente Totale : 15000€  
- Franchise relative: 20%

Valeur de votre Quad	Cotisation Annuelle TTC	Franchise	
		Incendie - Dommage	Vol
moins de 5000€	295€	350€	400€
de 5000€ à 7000€	320€	450€	500€
plus de 7000€	400€	600€	600€

Une franchise « prêt de guidon » de 1500 € sera appliquée à l'occasion de tous sinistres déclarés si le conducteur du véhicule garanti au moment du sinistre n'est pas le conjoint ou enfant du souscripteur.

Contrat souscrit auprès d'ALLIANZ par AIMCO Assurances  
Garantie individuelle conducteur souscrite auprès de GAN Eurocourtage

# DEMANDE DE SOUSCRIPTION D' ASSURANCE

A faxer et à retourner signé avec votre règlement à :  
AIMCO 26, avenue de la Division LECLERC - 91160 BALLAINVILIERS

**Fax: 01 69 01 99 05**

Afin d'éviter toute erreur lors du traitement de votre demande merci d'écrire lisiblement et sans rature

## ➤ SOUSCRIPTEUR (Parents si Mineur)

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Date de Naissance : ..... / ..... / ..... Date de Permis : ..... / ..... / .....

Téléphone : ..... / ..... / ..... / .....

## ➤ 2<sup>EME</sup> CONDUCTEUR

NOM : ..... Prénom : .....

Date de Naissance : ..... / ..... / ..... Date de Permis : ..... / ..... / .....

## ➤ VOTRE QUAD Homologué Non Homologué

Marque : ..... Modèle : ..... Cylindrée : .....

N° de Série : ..... Mise en Circulation : ..... / ..... / .....

N° d'Immatriculation : ..... Valeur : ..... Euros.

**CHOISISSEZ VOTRE FORMULE DE GARANTIES**

Cochez la FORMULE de Votre Choix :

**FORMULE 1 "Formule Simple"** .....  85 Euros

**FORMULE 2 "Formule Complète"** (Départements 06/13/34/83 et 93 exclus)  Selon Valeur du Quad

## DECLARATIONS DE L'ASSURE(E) :

Les assurés(es) déclarent :

- Être âgés (es) d'au moins 16 ans.
- Être les conducteurs(trices) habituels(les) du véhicule.
- Être titulaires du permis requis et de la carte grise.
- Être les conducteurs habituels du véhicule, ne pas avoir eu 2 sinistres responsables, qu'ils n'ont pas été résiliés pour alcoolémie, non paiement de primes, fausse déclaration, sinistres pour un contrat 2 ou 4 roues. Ne pas avoir fait l'objet de condamnations pénales et administratives.

(En conséquence, à l'occasion de toutes déclarations de sinistres, vous vous engagez sur simple demande de votre courtier, à fournir un ou des relevés(s) d'informations couvrant les 24 derniers mois pour justifier vos déclarations.

À défaut de lui transmettre ce document ou s'il s'avère que vos déclarations soient inexactes, elles permettraient de vous opposer la nullité de votre contrat prévue aux articles L113-8 et L113-9 du Code des Assurances.)

- Usage :**
- Promenade et Trajet, à l'exclusion des Livraisons, Tournées, Visites de Clientèle, des Transports à Titre onéreux de Marchandises ou de Voyageurs.
  - Quad Non Homologué : Usage exclusif sur terrain privé.
  - Location et compétition exclues.

## CONDITION DE LA GARANTIE VOL

Tatouage et antivol mécanique agréé S.R.A obligatoire (un délai de 15 jours est accordé pour s'équiper)

Lors de la survenance de tout sinistre susceptible de déclencher le bénéfice de la garantie Vol, vous vous engagez à produire les justificatifs d'acquisition de ces équipements. À défaut de présentation, la garantie Vol ne sera pas acquise.

De 22 heures à 8 heures, la garantie Vol est acquise si la quad est remisé dans un local clos et couvert (fermé à clés) et après justificatif de l'effraction de celui-ci.

## VOTRE REGLEMENT :

## COTISATION ANNUELLE

- Cotisation Annuelle Uniquement ..... : \_\_\_\_\_ Euros.  
(Selon la FORMULE Choisie)
- Frais de Dossier ..... : 25,00 Euros.
- TOTAL à payer (Ordre AIMCO) ..... : \_\_\_\_\_ Euros.

❖ **À envoyer avec votre Règlement sous 48 HEURES pour confirmation de la GARANTIE :**

Accompagné de : Copie CARTE GRISE - Copie PERMIS DE CONDUIRE et Justificatif ANTIVOL (Facture d'achat)

**A.I.M.C.O. : 26, avenue de la Division LECLERC - 91160 BALLAINVILLIERS**

Véhicule vendu par:

Date d'effet souhaitée: .....

SIGNATURE (Obligatoire)  
(Précédée de la mention "LU ET APPROUVÉ")

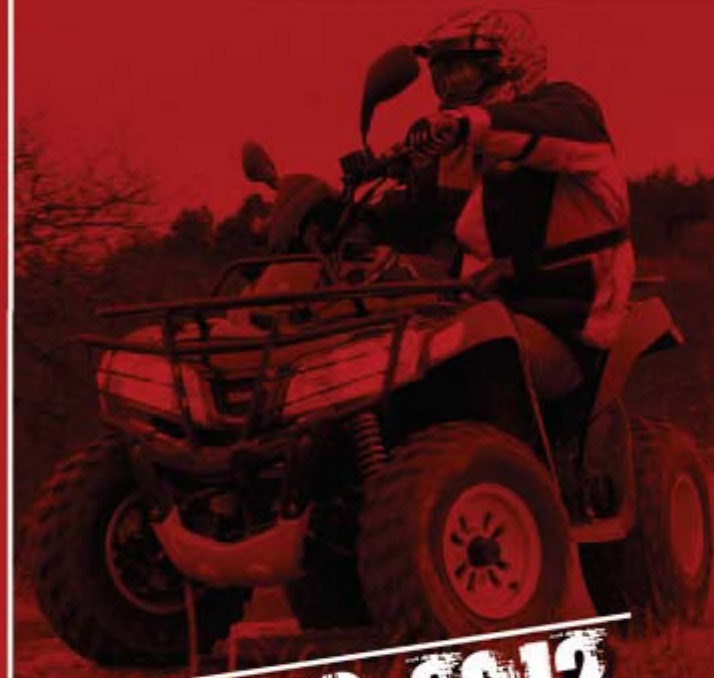
Contrat commercialisé et géré par A.I.M.C.O. RCS Corbeil-Essonnes B325330975  
Courtier immatriculé à l'Orias n°07 002 442 www.orias.fr  
Garanties automobiles souscrites auprès de Allianz IARD, siège social 87 rue de Richelieu 75002 PARIS  
Garantie individuelle conducteur souscrite auprès de GAN Eurocourtage 8-10 rue d'Astorg 75383 PARIS Cedex 08  
Entreprises régies par le code des assurances et sous le contrôle de l'ACP 61 rue de Taitbout 75009 PARIS

# ASSURANCE QUAD & BUGGY

HOMOLOGUES & NON-HOMOLOGUES

VOTRE ASSURANCE CLEF EN MAIN

SIMPLE ET RAPIDE : UN FAX SUFFIT !



# TARIFS 2012

Tarifs applicables au 1er janvier 2012

**AIMCO**  
ASSURANCES INDUSTRIELLES MARITIMES ET COMMERCIALES

www.aimco-assurance.com

Tél : 01 69 01 79 95 - Fax : 01 69 01 99 05